



En l'occasion de la deuxième conférence officielle sur le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) et la République Rwandaise, tenue en l'Hôtel Ste Famille Kigali - Rwanda, ce 3 Février 2023, l'union de 6 Organisations Non Gouvernementales en rapport avec la promotion de la culture de la paix et la protection de l'environnement au Rwanda, en se joignant au lauréat du prix Nobel de la paix 2017, la Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires (ICAN), exhorte la République Rwandaise à rejoindre les 92 États qui ont signé et les 68 États qui ont ratifié le Traité des Nations unies d'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

Dans un contexte de guerre entre l'Ukraine et la Russie avec la tension grandissante entre les Etats Unies d'Amérique-Occident et la Russie, le risque d'utilisation d'armes nucléaires est plus élevé qu'il ne l'a jamais été dans l'histoire. Il est urgent d'adhérer au seul traité avec la promesse d'éliminer les armes nucléaires et de maintenir la paix mondiale. Toute utilisation d'armes nucléaires compromettrait gravement le programme de développement durable et causerait des dommages irréversibles à l'environnement, et tout échange d'armes nucléaires menacerait la survie de l'humanité. Depuis des décennies, les États africains sont des leaders en matière de désarmement nucléaire. Ils ont joué un rôle de premier plan lors des négociations du TIAN et encouragent l'universalisation du Traité. La plus récente signature a été réalisée le 9 janvier 2023 par la République de **Djibouti**.

La signature et la ratification du TIAN par le Rwanda seraient conformes à sa longue tradition de soutien aux initiatives visant à faire progresser le désarmement nucléaire. Devenir un État partie au TPNW est une étape simple mais importante que chaque État peut – et devrait – prendre pour aider à mettre un terme définitif à l'ère des armes nucléaires. Compte tenu de la menace existentielle unique que les armes nucléaires représentent pour l'humanité et de l'absence de progrès récents vers l'élimination de ces armes, l'universalisation et la mise en œuvre complète du TPNW est un impératif humanitaire urgent.

**Comme le TNP, le TPNW ne limite pas la capacité d'un État partie à poursuivre l'énergie nucléaire ou la technologie nucléaire à des fins non militaires. Le préambule du TPNW stipule « qu'aucune disposition du présent traité ne doit être interprétée comme affectant droit inaliénable de ses États parties de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques sans discrimination ».**

Ensemble nous encourageons le Rwanda en tant qu'État ayant opté pour la promotion de l'économie verte dans le monde, en tant qu'État qui a connu la dévastation et qui devrait prendre l'initiative d'empêcher de nouvelles catastrophes à **signer le TPNW afin de mettre en exergue** son rôle dans la promotion de la PAIX et du DEVELOPPEMENT DURABLE en Afrique et dans le monde entier. Il serait préférable que le Traité soit signé **avant la prochaine rencontre des États Parties** qui aura lieu en **Novembre 2023 à New York**.

Fait à Kigali, Rwanda ce 3 Février 2023



### Signatures

Nom et Prénom	Organisation	Téléphone Number	Signature
Father Théopène IYAKAREMYE	AJECL	0787263915	
Fr. Vital RINGUYENEZA	Vision Jeunesse Nouvelle	0785403435	
Marie Claire ISINBITWE	Ejo Youth Echo (EYE)	0787800166	
SAFARI BYUMA Alphonse	La Galope Rwanda	0788424473	
Seth Sheldon UN Liaison	International Campaign to Abolish Nuclear Weapons (ICAN)	+1 347 705 0058	